



L'Isle Jourdain, le 7 mai 2024

La Principale

à

Tous les parents d'élèves de 3°

Collège René CASSIN  
3 Allée de la Closeraie  
86 150 L'ISLE JOURDAIN

Tél. : 05 49 48 71 83  
Fax : 05 49 48 97 87  
[ce.0860017b@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0860017b@ac-poitiers.fr)

Dossier suivi par :  
**Nathalie TABUTEAU,**  
Principale  
[nathalie.tabuteau@ac-poitiers.fr](mailto:nathalie.tabuteau@ac-poitiers.fr)

**Objet :** Organisation de la fin d'année scolaire pour les élèves de 3°

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance le calendrier prévu pour cette fin d'année scolaire, qui reprend les démarches que vous devrez effectuer. **Merci de veiller à respecter ce calendrier.**

|                                  |   |
|----------------------------------|---|
| Du 1 <sup>er</sup> mai au 20 mai | Choix définitifs d'orientation (CAP / BAC PRO / BAC GT) : connectez-vous au portail Educonnect ( <a href="http://educonnect.education.gouv.fr">educonnect.education.gouv.fr</a> ) <b>ONGLET ORIENTATION</b> . <b>ATTENTION</b> : mot de passe à modifier                              |
| Du 6 mai au 20 mai               | Saisie des vœux d'affectation (quels établissements) : connectez-vous au portail Educonnect ( <a href="http://teleservices.education.gouv.fr">teleservices.education.gouv.fr</a> ) <b>ONGLET AFFECTATION</b> . Vous pouvez saisir jusqu'à 10 vœux dans l'Académie et 5 hors Académie. |
| 20 mai                           | Date limite de retour des candidatures papier pour les sections européennes   |
| 24 mai                           | Date limite de retour du document papier de demande de dérogation (établissement autre que celui de secteur)  |
| 4 juin                           | Conseil de classe : dès le lendemain connectez-vous à Scolarité Services pour consulter la proposition du conseil de classe et donner votre accord  |
| 5 juin                           | Oral du DNB : convocation et Carte d'identité obligatoires  |
| 26 juin                          | Diffusion des <b>résultats d'affectation</b> aux élèves   |
| Du 26 juin au 4 juillet          | Inscriptions dans les lycées. <b>ATTENTION</b> , passé ce délai, les places acquises retournent à l'affectation du second tour si pas d'inscription   |
| Du 24 au 28 juin                 | Semaine de révision au collège ou à domicile  |
| 25 juin                          | Retour des manuels au collège   |
| 1 <sup>er</sup> et 2 juillet     | Ecrits du DNB : convocation et Carte d'identité obligatoires  |
| Du 5 juillet au 8 juillet        | Saisie des vœux d'affectation second tour : connectez-vous au portail Educonnect ( <a href="http://teleservices.education.gouv.fr">teleservices.education.gouv.fr</a> ) <b>ONGLET AFFECTATION</b> .   |
| 9 juillet à 15h                  | Diffusion des résultats d'affectation du second tour  |
| 11 juillet                       | Résultats du DNB : <a href="http://www.ac-poitiers.fr">www.ac-poitiers.fr</a> rubrique examen puis résultats brevet ou affichage au collège à partir de 17h   |
| Du 4 au 6 septembre              | Saisie des vœux d'affectation troisième tour avec résultats le 6/09 à 15h   |

**Sectorisation** : Pour connaître votre lycée général de secteur et savoir si vous devez faire une demande de dérogation, allez sur le site de l'académie de Poitiers puis onglet scolarité, études, examen / inscription-affectation-sectorisation / affectation-sectorisation / trouver son lycée de secteur. Complément : la double sectorisation pour les communes de Luchapt et Availles-Limouzine vers le lycée Emile Roux de CONFOLENS et le lycée Jean Moulin de MONTMORILLON est effective.

**Exeat** : **document indispensable à l'inscription dans un nouvel établissement**. Il sera remis aux élèves le 26 juin **seulement** si la famille est en règle de la caisse du collège (demi-pension réglée, livres empruntés au CDI et manuels scolaires remis, pénalités acquittées).

**Transports scolaires** : pour le lycée l'an prochain, l'inscription sera ouverte sur le site de la Nouvelle Aquitaine (<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/inscription>) pour l'inscription en ligne.

**Attestation ASSR2** : ce document sera remis aux élèves le 26 juin. **Attestation A CONSERVER** pour la future inscription au permis de conduire.

**Diplômes et relevés de note du DNB** : le rectorat enverra ces documents dans les collèges au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2024-2025 et ils vous seront remis lors d'une cérémonie en novembre.

Je vous remercie pour l'attention que vous porterez à ce présent courrier et vous prie, Madame, Monsieur, d'agréer l'expression de mes sincères salutations.

Nathalie TABUTEAU

